



Certificat de Compétences en Entreprise



PUBLIC

Toute personne souhaitant faire certifier ses compétences



PRÉ-REQUIS

Être formé et/ou expérimenté en rapport avec le domaine visé

Exercer la mission de formateur en entreprise



LIEU

- À la CCI Paris Ile-de-France
6/8 avenue de la Porte de Champerret
75017 Paris (Site accessible aux personnes en situation de handicap)

Mme Sarah ACHARD, notre référent Handicap, est joignable au : 01.55.65.74.28 / sachard@cci-paris-idf.fr

Ou

- À distance (Plateforme LMS CCI Paris Ile-de-France / Blackboard)



DURÉE

De 1 à 7 heures, selon la modalité de certification choisie et le CCE



TARIF (net de taxes) par participant :

500 ou 1 200 €, selon la modalité de certification choisie



CALENDRIER 2023

Démarrage possible tout au long de l'année

La certification – inscrite au Répertoire Spécifique – peut être intégrée à un parcours de formation éligible au CPF. Contactez-nous pour découvrir les modalités possibles



Certificat de Compétences en Entreprise (CCE)

Exercer la mission de formateur en entreprise



Référentiel

La certification repose sur un référentiel de 3 domaines de compétences, validé par les entreprises :

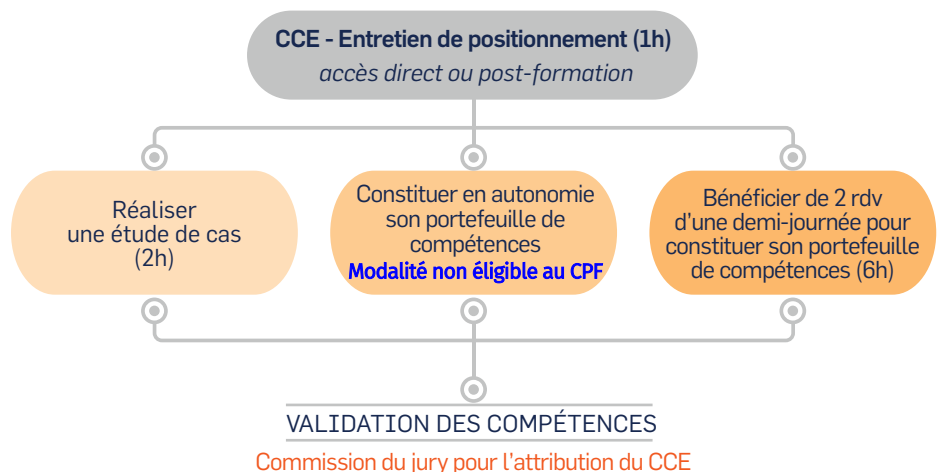
- 1• Identification des besoins de compétences de l'entreprise
- 2• Préparation d'une action de formation interne
- 3• Animation des séquences pédagogiques auprès des salariés de l'entreprise
- 4• Suivi et évaluation des acquis des stagiaires /salariés de l'entreprise

Objectifs du dispositif

- Reconnaître et valoriser les compétences développées
- Obtenir une certification enregistrée au Répertoire Spécifique de France Compétences

Modalités du dispositif

Plusieurs voies d'accès possibles à la certification



Les de la démarche de certification

- S'adapte à la situation de chacun (plusieurs modalités possibles)
- Professionnalise et motive les participants
- Formalise les pratiques métier et les expertises
- Valorise et valide les compétences exercées par une certification nationale officielle
- Participe à la sécurisation des parcours professionnels

Le livrable est examiné par un évaluateur habilité CCI

PLUS D'INFORMATIONS



Contact

CCI Paris Ile-de-France | Direction de l'Apprentissage | Département Entreprises & Compétences
Audrey Vannaire (Référént Administratif) | avannaire@cci-paris-idf.fr | 01 55 65 74 41
27 avenue de Friedland - 75008 Paris | <http://cciparisidf.fr/dec>